



HAL
open science

Le professeur documentaliste et le numérique

Jocelyne Corbin-Ménard

► **To cite this version:**

Jocelyne Corbin-Ménard. Le professeur documentaliste et le numérique . Colloque Doctoral International de l'éducation et de la formation, Nov 2011, Nantes, France. p.53-65. hal-00727422

HAL Id: hal-00727422

<https://hal.science/hal-00727422v1>

Submitted on 9 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Colloque Doctoral International de l'éducation et de la formation

Nantes – 25, 26 novembre 2011

Jocelyne Ménard

Laboratoire CREAD EA3875 – Université Rennes2

menard.jocelyne@gmail.com

Le professeur documentaliste et le numérique : le renforcement d'un processus de professionnalisation dans le signalement, l'organisation et la mise à disposition de ressources.

Résumé

L'implantation des espaces numériques de travail dans les établissements scolaires conduit les professeurs documentalistes à modifier progressivement leurs pratiques. Grâce aux potentialités offertes par les outils intégrés aux ENT, leur action peut devenir plus efficace sur trois plans : la communication, la mise à disposition de ressource et l'organisation d'environnements de formation. Les nouvelles compétences qu'ils acquièrent dans le cadre de cette action contribuent d'une part à améliorer le service rendu aux autres enseignants et d'autre part à dynamiser leur professionnalisation et renforcer leur professionnalité. Cette valeur est ajoutée principalement par le biais d'un accompagnement et d'une personnalisation de l'intervention, dans le contexte de l'établissement et de ses projets, visant à répondre aux divers besoins de chacun des acteurs.

Mots-clés

professionnalisation – professeur documentaliste – ENT – personnalisation - accompagnement

Introduction

L'entrée des TICE dans l'Ecole en France avec le plan « *informatique pour tous* » en 1985 a considérablement modifié les pratiques du monde éducatif. Plusieurs étapes majeures peuvent être identifiées, notamment celles qui ont marqué le développement de l'Internet en accès illimité et, celle, plus récente puisque faisant suite à un appel à projet en 2003, correspondant aux premiers temps du déploiement des ENT (Espace Numérique de Travail). Même si des disparités interrégionales subsistent (Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, 2011), la généralisation des ENT à tout le territoire devrait être effective fin 2012.

Si, au niveau international, la France accuse un certain retard par rapport à d'autres pays occidentaux sur cette généralisation (Thibert, 2011), celui-ci ne se situe pas « *tant au niveau de son équipement, qu'au niveau des usages des outils numériques* » (Fourgous, 2010). La question de l'accompagnement des enseignants dans l'utilisation des ressources se trouve donc posée de façon forte. Cette préoccupation coïncide avec une demande déjà adressée en 2005 aux gouvernements des différents pays dans le cadre d'un colloque organisé par l'Unesco, par le biais de la proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie, et renouvelée aujourd'hui, de « *favoriser [...] le développement professionnel des personnels de l'éducation, des bibliothèques, de l'information* » (IFLA, 2008).

Ces recommandations ont un écho tout particulier en France, car son système éducatif national est le seul à s'être doté de façon massive de professionnels scolaires, enseignants des établissements du second degré, spécifiquement sur ce domaine : les professeurs documentalistes. Bien que plusieurs pays aient intégré en leur sein des bibliothèques scolaires, aucun n'a créé dans son système éducatif l'équivalent des CDI (Centre de Documentation et d'Information) avec des professeurs documentalistes dans chacun des établissements comme c'est le cas en France. Des personnels spécialisés exerçant dans les bibliothèques scolaires mais n'ayant pas le statut d'enseignant existent dans quelques pays. C'est le cas par exemple dans le canton de Genève en Suisse où des « *professionnels de la documentation* » (Durpaire, 2004) font des interventions pédagogiques à la demande des enseignants et apportent une aide ponctuelle aux élèves. C'est aussi le cas en Australie où les « *teacher librarians* » (The Parliament of the Commonwealth of Australia, 2011), possèdent à la fois des compétences pédagogiques et des connaissances dans le domaine du management de l'information. Mais ces personnels, parfois relativement nombreux, ne sont pas présents dans tous les établissements.

Le modèle français a intéressé et séduit quelques pays (Durpaire, 2004). Au Portugal, le programme « *lancer le réseau des bibliothèques scolaires* » en 1995, visait à doter l'ensemble des écoles de centres de ressources gérés par des enseignants. L'objectif à terme était de créer un corps de « *professeur-bibliothécaire* ». Dans les années 2000, le Mali a investi dans la formation de personnels de bibliothèque maliens en France. La Roumanie a développé en 2007 un programme intitulé « *éducation à l'information en milieu rural défavorisé* » ayant pour objectif de créer un corps de professeur documentaliste du même type qu'en France et d'augmenter sensiblement le nombre de CDI (Badau, 2009).

Toujours est-il que le système éducatif français constitue encore une exception en ce qu'il a retenu une organisation unique pour ses établissements du second degré, tous dotés d'un CDI,

et quasiment tous d'un ou de plusieurs professeurs documentalistes, selon la taille de l'établissement.

L'évaluation du « rôle moteur » (Fourgous, 2010) que doit avoir en France le professeur documentaliste dans la sélection des ressources et dans l'accompagnement des enseignants pour l'utilisation des différents supports numériques et des ressources, constitue donc un enjeu international.

1. Positionnement de l'étude

Cette étude s'inscrit dans une démarche pour évaluer et caractériser l'apport des professeurs documentalistes. Elle se propose d'objectiver les différentes dimensions de l'accompagnement des autres enseignants par sept professeurs documentalistes exerçant dans l'académie de Rennes (cinq en collège, deux en lycée) en matière de sélection et de diffusion de l'information par le biais des ENT, récemment généralisés dans cette académie.

Elle participe également d'une recherche sur la professionnalisation des professeurs documentalistes. La notion de professionnalisation correspond à « *un processus finalisé de transformation de compétences en rapport avec un processus de transformation d'activités* » (Barbier, 2005). Sorel & Wittorski (2005) envisagent trois sens différents pour le processus de professionnalisation selon qu'on se situe du côté des activités, de l'organisation ou des acteurs. Nous retenons ici celui correspondant à la professionnalisation des acteurs. Wittorski (2005, 2009) distingue six voies de professionnalisation, dont les processus empruntent différentes logiques : logique de l'action, logique de la réflexion et de l'action, logique de la réflexion sur l'action, logique de la réflexion pour l'action, logique de traduction culturelle par rapport à l'action, logique de l'intégration-assimilation. Ces logiques s'échelonnent de la « *logique de l'action* » qui nécessite de s'adapter à une situation nouvelle de travail à la « *logique de l'intégration assimilation* » qui se traduit par une capacité d'autoformation des individus. Entre ces deux logiques, les individus ont une approche plus ou moins réflexive sur leur action, une capacité plus ou moins grande à faire face à des situations inédites, à anticiper des situations nouvelles, à transmettre ou à co-construire de nouvelles connaissances ou de nouvelles pratiques. Ils bénéficient alors d'un accompagnement de l'organisation (formation sous différentes formes) plus ou moins important.

L'étude doit permettre de positionner les pratiques observées auprès des professeurs documentalistes sur les différentes voies de professionnalisation et de repérer les logiques qui semblent présider principalement pour chacun d'entre eux.

Le processus de professionnalisation associe à la fois « *la production de compétences nécessaires pour exercer une profession* » et « *la construction de l'identité du professionnel* » (Sorel & Wittorski, 2005). Il « *réside dans le jeu de la construction et/ou l'acquisition des savoirs, connaissances, capacités et compétences qui permettront au final de dire de quelqu'un qu'il est un professionnel, c'est-à-dire qu'il est doté de la professionnalité caractérisant sa profession* ». Cette professionnalité correspond à « *l'ensemble des connaissances, des savoirs, des capacités et des compétences caractérisant une profession* » (Sorel & Wittorski, 2005). Elle fait également référence au positionnement d'un sujet dans un groupe possédant des acquis du même ordre

caractéristiques de sa profession.

En décrivant et caractérisant les pratiques des professeurs documentalistes, cette étude doit permettre de caractériser leur professionnalité. Elle s'interrogera également sur le positionnement des divers professeurs documentalistes dans leur groupe professionnel.

L'étude présente de ce fait un triple enjeu. Il s'agit d'une part de décrire comment les professeurs documentalistes s'y prennent pour réaliser concrètement l'accompagnement des autres professeurs vers l'usage large et pertinent des potentialités des ENT, d'autre part de voir si le choix d'introduire en France une profession spécifique, comme peut l'être celle des professeurs documentaliste, contribue réellement à cet accompagnement, et enfin de comprendre en quoi cette contribution constitue des éléments de professionnalité. Trois types de questions se trouvent être articulées. En quoi les professeurs documentalistes utilisent-ils une professionnalité spécifique pour définir et mettre en œuvre leurs pratiques d'accompagnement ? En quoi une professionnalité spécifique pour les professeurs documentalistes se construit-elle, s'exerce-t-elle, s'enracine-t-elle dans cet accompagnement ? En quoi les professeurs documentalistes se reconnaissent-ils dans cette professionnalité ?

Pour rapporter cette étude, nous tenterons dans un premier temps de présenter, au travers d'exemples de pratiques recueillies lors des observations, quatre dynamiques de professionnalisation mises en œuvre par les professeurs documentalistes, consécutivement à l'arrivée d'un ENT dans leur établissement. Dans un second temps, nous nous interrogerons sur les enjeux de ces quatre dynamiques pour la professionnalisation des professeurs documentalistes, considérés en tant qu'acteurs dans l'organisation du système d'information de l'établissement et de ses environnements de formation personnalisés.

2. Quatre dynamiques de professionnalisation

2.1. Deux phases de recueil de données

Une phase exploratoire par questionnaire sur les représentations du métier de 68 professeurs documentalistes et de leurs différents partenaires (64 professeurs de discipline, 64 conseillers principaux d'éducation, 8 chefs d'établissement) a permis de faire des hypothèses sur ce qui pourrait constituer le « *noyau central* » (Abric, 2003) du métier de professeur documentaliste. La méthode d'association libre utilisée a montré que l'ensemble des différents groupes professionnels consultés placent aux trois premiers rangs le rôle du professeur documentaliste au niveau de la gestion, de l'accueil et de l'aide (les différentes formes de cette aide n'étant pas précisées à ce stade). On note par ailleurs que les dimensions du métier concernant la communication, la diffusion de l'information et la veille préalable nécessaire sont très peu perçues ou du moins très peu exprimées comme prioritaires par les groupes professionnels autres que les professeurs documentalistes.

Une phase d'observation des pratiques de sept professeurs documentalistes dans sept établissements différents (5 collèges et 2 lycées) de l'académie de Rennes où les ENT ont été généralisés dans les EPLE de façon progressive entre 2005 et 2008, a été menée tout récemment. Elle a consisté à observer notamment l'activité de professeurs documentalistes au

niveau de leur implication dans les usages des outils numériques, intégrés ou non dans l'ENT de l'établissement.

2.2. Les ENT et les usages des outils numériques : un contexte modifié

L'implantation des ENT et de leurs outils dans les situations de travail de ces sept professeurs documentalistes a été réalisée selon les chronologies suivantes :

	ENT académique Toutatice et logiciel documentaire PMB	Plate-forme de travail collaboratif, de type « Moodle »	Logiciel de vie scolaire et de services ENT, de type « Educhorus »
Collège A	2006	2010	Rentrée 2011
Collège B	2008	non	2008
Collège C	2008	2010	2008
Collège D	2009	2011	2010
Collège E	2008	2010	2011
Lycée F	2008	2008	2011
Lycée G	2009	non	2011

Tableau 1 - Années d'implantation des outils numériques dans les établissements de l'échantillon

Ces différentes modalités d'implantation d'ENT ont obligé les professeurs documentalistes à modifier leurs pratiques. Le logiciel documentaire PMB, intégré à l'ENT académique Toutatice et consultable sur Internet, a remplacé le logiciel Superdoc installé sur le serveur de l'établissement et consultable seulement localement.

Ces changements d'outils ont engendré de nouvelles situations de travail pour les professeurs documentalistes. L'activité qui consiste à signaler des ressources ou à diffuser des informations de toute nature (vie culturelle locale, nouveautés éditoriales, nouvelles acquisitions, vie de l'établissement, proposition de concours, ressources professionnelles, actualité pédagogique, etc.) a été modifiée.

Situations de travail connues, antérieures à l'arrivée des ENT	Nouvelles situations	Situations inédites
renseigner la base de données des ressources de l'établissement sur un logiciel documentaire installé sur le serveur de l'établissement, <i>consultable uniquement localement</i>	renseigner la base de données des ressources de l'établissement sur un logiciel documentaire (PMB) intégré à l'ENT, <i>interrogeable à distance et personnalisable (sur Internet)</i>	utiliser à l'interne une plate-forme de travail collaboratif (de type Moodle)
organiser des ressources et communiquer par différentes voies, à l'aide de différents outils : messagerie (<i>destinataires ciblés, messages envoyés sur des adresses diverses</i>), agrégateur de flux, site Internet, intranet, blogs, etc.	organiser des ressources et communiquer via un logiciel pour la vie scolaire, intégrant certaines fonctions, services d'ENT : messagerie (<i>destinataires ciblés, messages envoyés sur des adresses internes</i>), gestion de ressources matérielles, etc.	organiser des espaces par pôles disciplinaires, interdisciplinaires, pluridisciplinaires, permettant les échanges, la mutualisation entre des personnels de différentes catégories et de différents établissements de l'académie (de type Nuxeo)

Tableau 2 – Evolution des situations de travail, liée à l'arrivée des ENT

2.3. Les pratiques observées : quatre logiques d'action

Les observations chez les sept professeurs documentalistes montrent une diversité des pratiques liée en partie aux choix des outils retenus par les établissements et à leur ancienneté d'implantation.

Voies de professionnalisation	Pratiques produisant un résultat de professionnalisation observées chez les professeurs documentalistes	Nature du processus de professionnalisation
<p>1.« logique de l'action »</p> <p><i>L'individu fait face à une situation familière qui présente un caractère de nouveauté</i></p>	<p>Ajustement de la pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser le nouvel outil de messagerie interne ; évaluer son action (l'aspect des messages lus est modifié) • constituer la base de données des ressources de l'établissement via le nouveau logiciel (mettre en valeur la localisation des ressources, les ressources spécifiques pour des projets, les dernières acquisitions, etc.) 	<p>Adaptation</p> <p>Personnalisation</p>
<p>2.« logique de la réflexion et de l'action »</p> <p><i>L'individu fait face à des problèmes inédits</i></p>	<p>Réalisation d'un travail nouveau <i>utilisation de la plate-forme de travail collaboratif, pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • créer des espaces pour soi et pour les autres enseignants (cours, forum, wikis, etc.) • aider les autres enseignants à utiliser les outils numériques pour déposer, échanger des ressources • mettre à disposition ou signaler des ressources internes ou externes pour : <ul style="list-style-type: none"> - compléter des thèmes abordés par les enseignants - enrichir les sources d'information, informer les élèves et les enseignants, de façon thématique (orientation, histoire des arts, concours, lecture, règles d'usage d'Internet, presse en ligne, sites disciplinaires ou interdisciplinaires, ressources institutionnelles concernant la politique éducative, etc.) - signaler des ressources externes, situées ou non dans l'environnement culturel proche de l'établissement (musées, médiathèques, programmes culturels, etc.) - valoriser l'établissement (événements, infos pratiques, activités hors temps scolaire, etc.) - accompagner le travail des élèves et des enseignants (fiches procédurales utilisées dans le cadre de recherches documentaires, documents utilisés dans le cadre de projets internes à l'établissement, documents de présentation d'action, documents d'évaluation, etc.) • renseigner le cahier de texte numérique à la fin d'une séance (vision globale des apprentissages visés pour chaque classe, par tous) 	<p>Personnalisation</p> <p>et</p> <p>Accompagnement</p>
<p>3.« logique de la réflexion sur l'action »</p> <p><i>L'individu analyse sa pratique de façon rétrospective</i></p>	<p>Échanges sur la pratique <i>utilisation de la plate-forme de travail collaboratif, pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • mutualiser, partager des ressources, des expériences, des analyses, dans le cadre de situations de formation (groupe de secteurs) entre différents établissements 	<p>Formalisation et analyse des pratiques existantes</p>
<p>4.« logique de la réflexion pour l'action »</p> <p><i>L'individu analyse sa</i></p>	<p>Échanges sur la pratique <i>utilisation de la plate-forme de travail collaboratif, pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • mutualiser, partager des ressources, des expériences, 	<p>Formalisation et analyse</p>

Centre de recherche en éducation de Nantes

<i>pratique de façon anticipatrice</i>	des analyses, dans le cadre de situations de formation (groupe de secteurs) entre différents établissements et entre disciplines <ul style="list-style-type: none">• anticiper de nouvelles façons de faire, pour rendre son action plus efficace ; les expérimenter	des pratiques existantes et nouvelles
--	---	--

Tableau 3 – Les pratiques observées chez les professeurs documentalistes : quatre logiques d'action

Depuis les débuts du déploiement progressif des ENT dans l'académie de Rennes, les pratiques des professeurs documentalistes ont évolué. Les nouveaux outils intégrés dans les ENT, parfois semblables pour tous les établissements (logiciel documentaire, espaces de partage académiques), parfois différents car liés aux choix des établissements (messagerie, plate-forme de travail collaboratif interne), ont engendré un nouveau contexte et des ajustements incontournables obligeant les professeurs documentalistes à s'adapter aux nouvelles situations pour rendre leur action efficace.

Pour trois sujets, on peut dire que c'est la première voie de professionnalisation relevant d'une « *logique de l'action* » (Wittorski, 2005) qui a prédominé.

Pour deux autres sujets, les ajustements et les adaptations nécessaires se sont accompagnés d'acquisition de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances obtenues dans le cadre d'un investissement personnel portant sur une réflexion liée à l'existence de nouveaux outils créant des situations de travail inédites. Leurs pratiques ont ainsi combiné une logique double : la « *logique de la réflexion et de l'action* », correspondant à la deuxième voie de professionnalisation (Wittorski, 2005). Comme pour les trois premiers sujets, les processus de professionnalisation concernent l'adaptation et la personnalisation. La différence majeure réside alors dans le processus d'accompagnement qu'ils mettent en œuvre.

Un autre sujet a prolongé son investissement en s'emparant de l'ENT pour engager une dynamique de connaissances partagées, portant à la fois sur l'exploitation qui peut être faite de l'outil et sur les services qu'il permet d'offrir à l'ensemble de la communauté éducative, voire aux communautés éducatives de plusieurs établissements. Selon une « *logique de réflexion sur l'action* », troisième voie de professionnalisation (Wittorski, 2005), ce sujet a pour ambition d'augmenter son efficacité en engageant un processus de formalisation et d'analyse des pratiques avec d'autres professeurs documentalistes. Par là-même, il répond aux objectifs de l'institution, qui souhaite que les ENT contribuent entre autre à « *faciliter l'accès à des ressources numériques de qualité* » et à « *former et accompagner les enseignants dans les établissements scolaires* » (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, 2010).

Enfin, le dernier sujet, selon une « *logique de la réflexion pour l'action* » (Wittorski, 2005), quatrième voie de professionnalisation, est allé au-delà de la réflexion sur l'action en participant, de façon volontaire et active, à des groupes de réflexions interdisciplinaires désireux de placer au premier rang la question des besoins des usagers de l'établissement et d'examiner ensuite dans quelle mesure les ENT peuvent être des outils facilitateurs pour contribuer à y répondre. En tant qu'enseignant, il a inscrit sa pratique dans l'un des quatre modèles de professionnalité enseignante qui ont dominé en France) : le modèle de l'enseignant professionnel dit « *praticien-réfléchi* », où l'enseignant « *devient un professionnel réfléchi capable d'analyser ses propres pratiques, de résoudre des problèmes, d'inventer des stratégies* »

et est aussi « *un professionnel de l'apprentissage, de la situation et des conditions d'apprentissage* » (Altet, 2001).

Pour tous les sujets observés, les pratiques antérieures à l'arrivée des ENT cohabitent plus ou moins avec les nouvelles pratiques qu'ils induisent : certains professionnels continuent à utiliser voire à développer l'usage d'autres outils numériques en parallèle, rendant parfois difficile la lisibilité des ressources qu'ils cherchent à faire connaître. Par ailleurs, la connaissance des potentialités des nouveaux outils se fait lentement et la situation actuelle conduit parfois les acteurs à se demander davantage « comment » ils vont les utiliser qu'à s'interroger sur le « pour quoi faire ». On peut penser que ce constat est lié au fait que l'outil ENT est arrivé dans les établissements indépendamment d'une demande ou d'un besoin identifié. Au total, l'observation fait apparaître quatre logiques d'action différentes, même si elles incluent toutes un processus de personnalisation et relèvent toutes de pratiques d'accompagnement à des degrés divers.

3. Éléments de synthèse

Les professeurs documentalistes contribuent donc tous à des niveaux différents et avec des logiques variables à augmenter l'efficacité de l'organisation aux différentes échelles : celle de l'établissement, celle de l'académie et celle du système éducatif en général. Dans chaque cas, ils s'affirment en tant que professeur documentaliste en proposant une organisation plus cohérente tendant à diriger l'utilisateur vers un « guichet unique » et consolident par là-même leur professionnalité. Celle-ci s'exprime dans un ensemble de compétences spécifiques qu'ils mettent au service des autres enseignants pour :

- signaler les ressources susceptibles de les intéresser
- rationaliser l'accès aux ressources de l'établissement
- créer des espaces et faciliter des accès personnalisés
- structurer certains outils intégrés à l'ENT
- accompagner dans l'appropriation des outils

Les changements de pratiques des professeurs documentalistes tendent à engager une dynamique de modification des pratiques des autres acteurs. En cela, ils inscrivent leur professionnalité autour d'un rôle d'accompagnateur. On retrouve là une nouvelle voie de professionnalisation évoquée par Barbier comme « *le rôle spécifique joué dans le processus de transformation de compétences d'un sujet par un autre acteur, non spécialisé, appartenant à son environnement d'activité et dans l'exercice même de cette activité* » (Barbier, 2005).

Dans cette perspective, on pourrait dire qu'ils adoptent alors ce que nous pourrions appeler une « *logique de l'interaction* », proche de celle que Wittorski a énoncée dans la cinquième voie de professionnalisation nommée « *logique de traduction culturelle par rapport à l'action* », où « *le tiers assure une fonction de transmission de savoirs ou de connaissances mais aussi une fonction de mise à distance de l'action, de modification des façons de voir et de penser l'action et la situation* » (Wittorski, 2009).

Alors que les intentions de l'institution semblent résider dans le développement des usages numériques, les professeurs documentalistes, tout en contribuant à la professionnalisation générale des personnels de l'établissement, engagent par leur action, un développement

professionnel, qui correspond à « *un processus de transformation des sujets au fil de leur activité dans ou en dehors des dispositifs organisationnels proposés, souvent assorti d'une demande de reconnaissance par l'organisation* » (Wittorski, 2009). Selon les deux plans repérés par Wittorski (2009), on peut dire que l'identité professionnelle des professeurs documentalistes se construit de façon « *agie et vécue* » par opposition à l'identité « *prescrite* » par des intentions organisationnelles. On retrouve ici l'idée émise par Terssac (1998) selon laquelle la notion de compétence se définit non pas par ce que le système fait aux individus, mais par ce qu'eux-mêmes en font.

Conclusion. Les enjeux pour la professionnalisation des professeurs documentalistes

Cette étude permet d'approfondir la réflexion sur la professionnalisation du professeur documentaliste selon trois orientations : celle de la plus-value qu'il apporte au système, celle de la plus-value qu'il apporte à son développement professionnel et celle de la plus-value qu'il apporte au métier.

1. Le professeur documentaliste est un acteur qui, par son action et la réflexion qu'il porte dessus, peut contribuer à impulser une dynamique dans l'établissement. En exploitant au mieux les services des ENT, qui ne sont que des outils parmi d'autres, il articule efficacement trois dispositifs indissociables : le « *dispositif idéal* », le « *dispositif vécu* » et le « *dispositif fonctionnel de référence* » (Albero, 2010). En cela, il apporte une plus-value au système.
2. Le professeur documentaliste invente et met en œuvre les adaptations nécessaires pour les usages finalisés et fonctionnels des ENT par les différents acteurs. En cela, il apporte une plus-value à son développement professionnel.
3. Compte tenu du statut encore récent des professeurs documentalistes (1990), les enjeux de professionnalisation sont fortement liés à des enjeux identitaires. En effet, dans ce contexte de déploiement des ENT, trois projets sont en tension (le projet de l'institution, le projet collectif des professeurs documentalistes, le projet personnel du professeur documentaliste) et les décalages existant peuvent conduire au développement de stratégies identitaires (Kaddouri, 2005). En réactualisant la construction d'une professionnalité autour du rôle d'accompagnateur et autour de la personnalisation des services aux différents acteurs, ils apportent une plus-value au métier.

Bibliographie

ABRIC J.-C. (2003), *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, Erès.

ALBERO B. (2010), « De l'idéal au vécu : le dispositif confronté à ses pratiques », *Enjeux et dilemmes de l'autonomie : une expérience d'autoformation à l'université : étude de cas*, B. Albero & N. Poteaux (dir.), Paris, Maison des sciences de l'homme.

ALTET M. (2001), « Les compétences de l'enseignant professionnel : entre savoirs, schèmes d'action et adaptation, le savoir analyser », *Former des enseignants professionnels : quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, L. Paquay et al., Bruxelles, De Boeck Université.

BADAU G. (2009), « Un nouveau métier dans le système éducatif roumain », *Cahiers pédagogiques*, 470.

BARBIER J.-M. (2005), « Voies nouvelles de la professionnalisation », *La professionnalisation en actes et en questions*, M. Sorel & R. Wittorski (coord.), Paris, L'Harmattan.

DURPAIRE J.-L. (2004), « La documentation scolaire : coup d'œil hors de nos frontières », *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, 49, pp.19-24.

FOURGOUS J.-M. (2010), Réussir l'école numérique, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/104000080/0000.pdf>, consulté le 22 octobre 2011.

INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS (2008), « La proclamation d'Alexandrie sur la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie », Phares de la société de l'information, <http://archive.ifla.org/III/wsis/BeaconInfSoc-fr.html>, consulté le 12 octobre 2011.

KADDOURI M. (2005), « Professionnalisation et dynamiques identitaires », *La professionnalisation en actes et en questions*, M. Sorel & R. Wittorski (coord.), Paris, L'Harmattan.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (2010), Plan de développement des usages du numérique à l'école, http://media.education.gouv.fr/file/novembre/18/2/Plan-de-developpement-des-usages-du-numerique-a-l-ecole_161182.pdf, consulté le 22 octobre 2011.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE (2011), « ENT Lycées : Etat du déploiement en octobre 2011 – tableaux », Espaces numériques de travail : état du déploiement, <http://eduscol.education.fr/cid57397/ent-lycees-etat-deploiement-avril-2011-tableaux.html>, consulté le 16 octobre 2011.

SOREL M. & WITTORSKI R. (2005), « Des définitions qui s'imposent », *La professionnalisation en actes et en questions*, M. Sorel & R. Wittorski (coord.), Paris, L'Harmattan.

TERSSAC G. de (1998), « Savoirs, compétences et travail », *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, J.M. Barbier (dir.), Paris, Presses Universitaires de France.

THE PARLIAMENT OF THE COMMONWEALTH OF AUSTRALIA (2011), School libraries and teacher librarians in 21st century Australia, <http://aph.gov.au/house/committee/ee/schoollibraries/report/fullreport.pdf>, consulté le 22 octobre 2011.

THIBERT R. (2011), « Internet, de l'équipement aux usages pédagogiques : contexte international et situation française », *L'éducation à l'heure du numérique : état des lieux, enjeux et perspectives*, F. Poyet & C. Develotte (dir.), Lyon, École Normale Supérieure de Lyon.

WITTORSKI R. (2005), « Les dynamiques de professionnalisation des individus, des activités et des organisations », *La professionnalisation en actes et en questions*, M. Sorel & R. Wittorski (coord.), Paris, L'Harmattan.

WITTORSKI R. (2009), « A propos de la professionnalisation », *Encyclopédie de la formation*, J.M. Barbier et al., Paris, Presses universitaires de France.